

Reléguée au 9^{eme} rang protocolaire dans le gouvernement Lecornu 2, l'Éducation nationale ne bénéficie pas de plus d'égards au niveau budgétaire. A ce stade, le projet de budget 2026 prévoit, encore une fois, 4 018 suppressions d'emplois d'enseignant·es, dans le premier et le second degrés. Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, numéro 2 du ministère entre 2019 et 2024, et donc le chef d'orchestre de la mise en place des politiques qui ont laissé l'Éducation nationale dans un état désastreux, l'a reconnu lui-même : le solde positif affiché est lié aux créations d'emplois de stagiaires dans le cadre de la réforme de la formation initiale qui entrera en vigueur à la rentrée 2026. L'affichage d'un solde positif d'emplois est donc purement conjoncturel et temporaire, lié à la cohabitation de deux concours. Derrière les affichages, il y a le choix politique assumé de ne pas saisir de la baisse démographique pour améliorer les conditions d'enseignement et d'étude.

Et c'est donc conscient de cette situation que le ministre et le gouvernement suppriment des emplois de professeur·es, ralentissent le rythme de créations des emplois d'AESH (1200 au lieu des 2000 annoncés l'an dernier alors que les besoins sont toujours aussi criants) et refusent, à ce stade, d'engager une revalorisation conséquente pour tous les personnels, avec même la possibilité d'une année blanche et le blocage des avancements !

Les déclarations hallucinantes du secrétaire général de l'enseignement catholique sur « le droit à une enseignante de faire une prière le matin avec ses élèves, parce que c'est le cœur du projet » sont inacceptables et très inquiétantes. Inacceptable car l'enseignement catholique doit se conformer aux horaires d'enseignement, à la neutralité et au respect des programmes, notamment concernant l'EVARS, pour lequel la FSU nourrit des craintes dans les établissements privés. Inquiétant, car ce retour du religieux s'inscrit dans un contexte plus large où la religion, particulièrement catholique, intervient dans le champ politique de manière de plus en plus virulente au détriment de la laïcité. Un exemple de plus, s'il en était besoin que les établissements privés sous contrat ne concourent absolument pas à la réalisation des missions de service public éducatif, notamment sur le plan de la mixité sociale mais aussi sur le respect de la dignité et de l'intégrité des enfants. En toute logique, la Région AuRA doit donc cesser de financer les établissements privés au-delà du forfait d'externat, comme le font déjà certains départements de notre académie.

La FSU rappelle sa revendication d'unification du système éducatif d'enseignement dans un service public laïque d'éducation intégrant l'actuel enseignement privé sous contrat respectant le code de l'Education.

Cette année, au plan national et en l'état actuel de la situation politique, il est prévu 1645 suppressions de postes d'enseignants dans le 2nd degré pour la rentrée 2026 avec une baisse prévisionnelle d'effectifs de 976 élèves dans l'académie de Clermont. Dans ce contexte, combien de suppressions de postes, de fermetures de classes voire d'établissements allons-nous encore subir dans notre académie ? Combien d'enseignant·es verront ils/elles leurs conditions de travail à nouveau dégradées à rebours d'une juste revalorisation méritée ? Combien de classes au-delà de 30 élèves en collège, alors qu'il y déjà près d'un quart des collèges qui ont entre 28 et 30 élèves par classe ? Comme nous l'avons dit précédemment, une dégradation continue de nos conditions de travail ne peut qu'engendrer du mal être au travail, détourner de nos métiers et dégrader un peu plus les conditions d'apprentissage de nos élèves.

L'ambition de transformation de la carte des formations professionnelles « en faveur de filières stratégiques relevant des besoins en emplois et compétences sur chacun des territoires » « pour atteindre une transformation de près d'1/4 de la carte en 2026 » (CSA du 20 nov 2023) semble bien loin de la réalité. La FSU s'est toujours opposée à une politique adéquationniste des formations en fonction des besoins locaux et immédiats des entreprises au détriment d'une offre équilibrée sur tout le territoire régional. Sans doute une des raisons pour lesquelles les représentants des personnels enseignants des établissements concernés ont soigneusement été écartés des réunions organisées par bassins d'emplois. Et pour quel résultat ? Dans la version présentée, nous avons une diminution de l'offre de formation de 10 places dans le public et 3 créations de places dans le privé ! La FSU sera extrêmement vigilante sur les « ajustements », autre nom donné aux fermetures sauvages de sections qui pourraient apparaître en fin d'année scolaire sur la carte des formations professionnelle.

Concernant l'enseignement agricole, cette ambition semble inexistante, le bilan des projets pour 2026 est négatifs en terme d'effectifs et ne concerne que l'enseignement privé (MFR et lycées). La FSU déplore que les quelques augmentations de capacités soient faites dans le privé et non dans l'enseignement agricole public. Dans l'enseignement agricole, comme à l'EN, la Région doit cesser de subventionner le privé. La FSU demande la présentation du bilan des contrôles effectués dans les lycées privés sous contrat de l'académie. L'enseignement privé agricole doit aussi être soumis à ces contrôles.

La FSU se félicite de l'extinction du SNU qui, depuis 2023, se faisait au détriment des enseignements scolaires et qui sous couvert d'innovation conduisait à une forme de militarisation de l'école. Dans ce contexte, le développement de la vision sécuritaire d'un établissement scolaire par la Région est choquant. En effet, l'installation dans un premier temps de tourniquets « filtrants » dans nos lycées puis maintenant de scanners corporels et de vidéosurveillance algorithme visent à transformer nos lycées en forteresses assiégées et suggèrent une situation d'insécurité très forte aux abords, voire dans nos établissements qui ne correspondent pas à la réalité du quotidien des personnels et des lycéennes et lycéens. Dispositifs très intrusifs dont on peut par ailleurs douter de leur efficacité et du respect des libertés publiques. La FSU demande l'arrêt de ces expérimentations. Ce dont ont besoin nos établissements, ce sont de plus de personnels stables et titulaires, d'accueil, d'entretien et de restauration et non d'une externalisation de ces services avec des personnels qui n'offrent pas les mêmes garanties.

En lien avec cette militarisation de l'Education, dans notre académie persiste encore l'expérimentation du port d'une tenue vestimentaire commune pour les élèves dans au moins un établissement. La FSU exige que soit abandonné ce dispositif, qui tient plus du gadget fort onéreux que d'un outil pour réduire les inégalités sociales.

L'association Régions de France a de nouveau revendiqué un pilotage entier de l'orientation. Il s'agirait de réduire le rôle de l'État dans l'orientation et d'arrimer les parcours des élèves aux priorités régionales, au prix de l'absorption des CIO et de l'ONISEP, de la redéfinition des missions des PsyEN et DCIO, et d'une décentralisation qui transfère personnels et les moyens hors de l'Éducation nationale. La FSU rappelle que l'orientation relève du service public national d'éducation, dont l'État porte la responsabilité. Les CIO sont un maillon essentiel de ce service public et, plus largement, d'un service public de psychologie de l'ÉN, comportant toute la dimension de l'orientation au service des élèves et des familles, que les missions des PsyEN, définies nationalement, ne sauraient être transformées pour répondre à des priorités économiques et régionales à court terme. La FSU continuera de défendre les CIO, les missions des PsyEN et une conception véritablement émancipatrice de l'orientation.

Dans un contexte géopolitique instable et conflictuel, l'adresse du chef d'état-major des armées appelant à « accepter de perdre des enfants », propos soutenus par la ministre des Armées sont inacceptables : l'avenir de la jeunesse ne peut être la guerre et la FSU rappelle avec force qu'il faut au contraire éduquer à la paix plutôt que de préparer à la guerre. La FSU s'opposera à toute tentative de militarisation de la jeunesse quelle que soit sa forme et poursuivra son action en faveur de l'éducation et de l'émancipation pour un monde juste et solidaire. L'engagement républicain ne doit pas être réduit à une idée de « défense » ou de « sécurité » mais il doit être plutôt ouvert sur la question plus large de citoyenneté et d'engagement civique. Dans ce cadre, il faut évidemment évoquer toutes les formes d'engagement : l'engagement peut être informel,

citoyen ou passer par des formes plus institutionnelles, y compris par l'engagement associatif, politique ou syndical. À ce titre la FSU dénonce le nouveau projet de service militaire volontaire dont le coût annoncé est d'ores et déjà de plusieurs milliards annuel au détriment de l'École publique laïque et qui centre « l'engagement » sur un versant exclusivement militaire. C'est bien aux équipes éducatives de l'enseignement public de porter la problématique de « l'engagement », et ce avant tout par la transmission de savoirs émancipateurs, aptes à développer l'esprit critique des élèves et à susciter leur engagement citoyen libre et éclairé.